

Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/l'inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution. Sous la direction d'ÉLIANE VIENNOT, avec la collaboration de NICOLE PELLEGRIN. Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Série « nouvelles recherches » n° 8, Collection l'École du genre, 2012. Un vol. de 208 p.

Publié dans le cadre du programme scientifique consacré à la querelle des femmes et mis en place depuis 2007 par la SIEFAR (Société Internationale pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime), ce volume dirigé par Éliane Viennot, en collaboration avec Nicole Pellegrin, réunit les contributions des participants du premier colloque portant sur la période 1600-1750 et organisé à Lyon, à l'ENS en novembre 2008. L'approche pluridisciplinaire (histoire des idées, histoire de l'art, littérature, médecine, politique, sociologie, éducation) ainsi que la reproduction de documents textuels et iconographiques de la même période révélateurs des discours tenus sur l'égalité et l'inégalité des sexes dans la période de 1600 à 1750, constituent l'originalité de ce recueil. En France, jusqu'à aujourd'hui, rappelle É. Viennot, aucune étude n'a été spécifiquement consacrée à un sujet qui divise les chercheurs sur le plan de la chronologie, des contenus et des enjeux. Dans « Revisiter la querelle des femmes : mais de quoi parle-t-on ? », la chercheuse retrace l'histoire de l'expression « querelle des femmes » qui signifiait, au XIV^e siècle, selon une acception judiciaire, la cause des dames. Selon Sandrine Lely, dans « *La massue d'Hercule soulevée par la main des Grâces. Le débat sur la place des femmes dans l'art, entre 1747 et 1793* », c'est principalement à partir des années 1770 que le rôle des femmes dans l'art est discuté publiquement, notamment dans les commentaires des salons de peinture, certains critiques rendant les femmes responsables de la corruption du goût. La polémique enfle en 1783, alimentée par les ambitions d'Adélaïde Labille Guiard et de Louise Vigée Le Brun de réaliser des tableaux d'histoire. La Révolution entérine les discours sur l'infériorité des artistes femmes qui ne seront pas réintégrées lors de la reconstitution des Académies en 1795. Huguette Krief, dans « Le génie féminin. Propos et contre-propos au XVIII^e siècle », montre en quoi le débat sur le génie féminin au XVIII^e siècle répond à une stratégie d'exclusion des femmes des Arts, des Sciences et des Lettres. Alors qu'être une femme d'esprit et être vertueuse ne sont pas compatibles aux yeux des philosophes, Olympe de Gouge (1748-1793), Germaine de Staël (1766-1817), Fanny de Beauharnais (1737-1813), Félicité de Genlis (1746-1830) et Constance de Salm (1767-1845) s'insurgent contre une représentation empirique de la nature féminine, alibi scientifique utilisé pour les détourner de la création et des genres nobles. Éliane Viennot, dans « *La couronne ne tombe point en quenouille. Bagarres mémorielles autour du droit des femmes à régner en France, entre 1750 et 1789* », dénonce un tabou historique, en montrant comment fut mise en place la « loi salique » qui organise l'exclusion des femmes du pouvoir politique et comment fut nié le rôle des gouvernantes dans l'Histoire. Selon Carole Fayolle, dans « L'éducation est-elle l'instrument de l'égalité ? Les débats sur l'éducation des femmes à la période Révolutionnaire et post-Révolutionnaire », bien que fût diffusée l'idée que l'éducation, toute-puissante, peut créer de l'égalité, l'accès à l'enseignement secondaire est refusé aux femmes, au nom du bon fonctionnement de l'ordre social. Soucieuses de la stabilité de l'ordre socio-politique, les périodes directoriales et consulaires entérinent la répartition inégale des rôles entre les sexes. Martine Reid, dans « Genlis, Pipelet, Staël : la figure de la femme auteur au lendemain de 1789 », montre en effet comment s'exerce sur les femmes auteurs « la violence douce » mise au jour par Bourdieu ; Constance Pipelet, Germaine de Staël et Mme de Genlis demeurent prisonnières des contraintes attachées à leur sexe, dont se sont néanmoins affranchies Françoise de Graffigny et Isabelle de Charrière qui les précèdent. S'intéressant à deux traités de J. Raulin et de J.-B. Louyer-Villermay consacrés aux maladies nerveuses, Sabine Arnaud, dans « De la dénomination d'une maladie à son assignation : l'hystérie et la différence sexuelle, entre 1750 et 1820 »,

révèle comment la dénomination participe de constructions épistémologiques et de configurations sexuées : tandis que dans les années 1750, le corps féminin est plus souvent victime des vapeurs, après 1800, l'utilisation du terme « hystérie » permet de radicaliser l'affirmation d'une inégalité entre les hommes et les femmes. Anne Morvan, dans « Théories de la famille, différence des sexes et émergence de la science sociale. Rousseau, Giraudet et Bonald », montre comment, dans le contexte de l'instauration du divorce en septembre 1792, l'émergence de la science sociale produit une justification nouvelle de la subordination des femmes qui s'explique moins par la « nature » que par la nécessaire logique de l'organisation familiale. Geneviève Fraisse, dans « Querelle, procès, controverse, les trois figures de la pensée féministe », analyse de la Renaissance à notre société contemporaine l'histoire du féminisme à la lumière de la rhétorique. Figure du débat actuel, la controverse synthétise la querelle qui annonçait une polémique sur l'égalité des sexes, ainsi que le procès qui permet de formuler le droit des femmes dans un espace politique. Enfin, la bibliographie « Querelle 1850-2010 », établie pour le compte de la SIEFAR par Catherine Pascal, Éliane Viennot et Rotraud von Kulesa, complétée par une bibliographie générale établie par Nicole Pellegrin, constitue une référence essentielle pour les chercheurs qui s'intéressent en France à la question du genre. Suivent les deux volumes, chez le même éditeur, *Revisiter la « querelle des femmes »*. *Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1600 à 1750*, sous la direction de D. Haase-Dubosc et M.-E. Henneau, ainsi que *Revisiter « la querelle des femmes »*. *Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1400 à 1600*, sous la direction d'A. Dubois-Nayt, N. Dufournaud et A. Paupert.

MARIANNE CHARRIER-VOZEL